



DÉCISION DU MAIRE N°45-2026

Objet : Demande d'aide financière auprès de la caisse d'allocations familiales de la Haute Garonne - CLAS

Le Maire de la Commune de La Salvetat Saint-Gilles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22,

Vu la délibération en date du 1^{er} avril 2026, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, notamment le 26^e,

Considérant le projet de transplantation du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) au sein du pôle social situé au 30 avenue du Château d'eau,

Considérant que cette opération nécessite la réalisation de travaux portant sur les menuiseries extérieures ainsi que sur les installations électriques, incluant notamment la mise aux normes électriques et l'installation de climatisation réversibles,

Considérant que, après proratisation des travaux en fonction des surfaces utilisées et du temps d'occupation hebdomadaire, la part imputable au CLAS est estimée à 40.9 %, représentant un montant de travaux de 12 824.46 € HT,

Considérant que la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne est susceptible d'apporter un concours financier à hauteur de 70 % du montant HT, des travaux imputables au CLAS, étant donné que le potentiel financier par habitants de la commune est inférieur à 900, soit un montant sollicité de 8 976,90 €,

D É C I D E

ARTICLE 1

La commune de La Salvetat-Saint-Gilles sollicite auprès de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne une aide financière d'un montant de 8 976,90 €, soit 70 % du montant hors taxes de l'opération imputables au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), évalués à 12 824,46 € HT.

ARTICLE 2

Les dépenses seront inscrites aux exercices des budgets concernés au compte 21351 (investissement).

Fait à La Salvetat St-Gilles,
Le 17 juillet 2026,

M. le Maire,
François ARDERIU,



REÇU EN PREFECTURE

le 21/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AR-031-213105265-20260717-45_2026-AR

Mairie de la Salvetat-Saint-Gilles

Place du 19 mars 1962 – 31 880 La Salvetat-Saint-Gilles